

23.00 crédits

Enseignants	Poncin William (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Les prérequis sont publiés sur <a href="http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/iepr/documents/Prerequis_FSM_KINE1BA.pdf">http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/iepr/documents/Prerequis_FSM_KINE1BA.pdf</a> Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.
Thèmes abordés	Les étudiants doivent réaliser 7 mois de stage au cours de leurs études (Bac et Master) en Kinésithérapie et réadaptation. 3 mois seront réalisés pendant le bloc3 de baccalauréat et 4 mois seront réalisés en Master1. Parmi ces stages devront obligatoirement être réalisés un mois en orthopédie (système musculo-squelettique), un mois en respiratoire (système cardio-respiratoire), un mois en neurologie et un mois dans un service ambulatoire (cabinet ou service externe). Les autres mois seront accordés en fonction de l'orientation que l'étudiant voudra donner à sa future carrière : pédiatrie, gériatrie, orthopédie, soins intensifs, psychiatrie, .....
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b>  Au terme du mois de stage l'étudiant devra être capable de pouvoir prendre en charge les patients présentant une pathologie simple en relation avec le thème du stage après que le maître de stage ait exposé toutes les données utiles à la prise en charge du patient. 1 Il sera capable de réaliser les bilans de base, proposer un programme thérapeutique qui corresponde à la situation présente du patient.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Lors de chaque stage, le maître de stage réalise une évaluation du stagiaire à l'aide de la grille ad hoc (voir règlement des stages). Cette grille de stage est appelée à évoluer compte tenu des normes et exigences en matière de santé et de pédagogie qui évoluent également. Une nouvelle version de cette grille est sur le point d'entrer en vigueur. Il est donc possible que la ou le stagiaire ne soit pas évalué-e selon la même grille d'évaluation d'un stage à l'autre. A partir des différentes évaluations (qualitative ou quantitative) des maîtres de stage de chaque lieu de stage, le responsable académique établit une note sur 20 points par stage. La note finale de l'UE est la moyenne arithmétique des notes obtenues dans chacun des stages, à condition qu'il n'y ait pas d'échec dans l'un des stages. En effet, la réussite de chaque stage est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec dans un des stages entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE. Dans la mesure du possible, un autre stage peut être attribué à l'étudiant durant l'année académique. Ce dernier remplace le stage en échec.
Méthodes d'enseignement	Réalisation de 3 mois de stage de 4 ou 5 semaines en rapport avec le métier de kinésithérapeute (voir règlement des stages).
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à effectuer des stages sous la responsabilité d'un-e maître de stage dans différentes structures de soins de santé (hôpitaux universitaires, hôpitaux généraux « classiques », cabinets libéraux, maisons médicales, laboratoires de recherche en santé, etc.) en Belgique et à l'étranger. Les stages permettront à l'étudiant-e de se familiariser à son ou ses futurs environnements de travail. Ces stages permettront également à l'étudiant-e de développer progressivement son raisonnement clinique, ses compétences techniques, ses aptitudes à la collaboration et à la communication, la relation thérapeute-patient-e, ainsi que son professionnalisme. La mise en pratique des stages est régie par une convention, un règlement des stages et des règles de conduite que la ou le stagiaire est tenu de signer et respecter.
Ressources en ligne	La convention, le règlement et les règles de conduite sont disponibles sur la plateforme dédiée aux stages (accessible uniquement après la séance d'information de stage qui a lieu pendant l'année académique) : <a href="https://ucl-fms02.sipr.ucl.ac.be/fmi/webd/FSM_Stages">https://ucl-fms02.sipr.ucl.ac.be/fmi/webd/FSM_Stages</a>

Faculté ou entité en charge:	FSM
------------------------------	-----

